



**rapp  
port  
annuel**  
**2007-2008**

# sommaire

Mission d'AGRICarières **2** | Rôles spécifiques **2** | Message du président **4** |  
AGRICarières **5** | Structure organisationnelle **7** | Les ressources humaines au coeur  
du développement de la production agricole **10** | Les membres et l'assemblée générale **7** |  
Le conseil d'administration **8** | L'équipe d'AGRICarières **9** |  
**Bilan des activités 2007-2008 11** | **Axe I - Le travail agricole 11** |  
**Axe II - La formation et le développement des ressources humaines 25** |  
**Axe III - Les partenaires du milieu 31** | **Axe IV - Le fonctionnement d'AGRICarières 33** |  
**Axe V - La santé et la sécurité au travail 37** |



# d,mission. d'AGRICarrières

Regrouper l'ensemble des intervenants du secteur de la production agricole afin de mettre en commun les différentes problématiques et élaborer des solutions en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.

## spécifiques rôles

- Valorisation de l'agriculture et promotion des emplois agricoles.
- Réalisation d'enquêtes et d'études visant une meilleure connaissance du marché du travail et des besoins du secteur en matière de développement des ressources humaines.
- Développement de la formation continue des ressources humaines en agriculture.
- Avis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) quant à la pertinence des programmes et des contenus lors de la révision et de l'élaboration des programmes de formation professionnelle et technique.
- Appui aux entreprises agricoles pour la gestion des ressources humaines et pour l'organisation du travail.
- Soutien et mise en réseau des centres d'emploi agricole (CEA).
- Promotion de programmes gouvernementaux visant notamment la stabilisation des emplois et l'insertion des travailleurs aux emplois agricoles.
- Réclamation de mesures et de programmes gouvernementaux adaptés à l'agriculture.
- Information auprès de l'ensemble des entreprises et des travailleurs du secteur.





# du message président

L'année 2007-2008 a été particulièrement importante pour AGRICarières, marquée par la mise en place d'une nouvelle activité pour mettre à l'honneur les bonnes idées touchant la gestion des ressources humaines en agriculture. En effet, le concours « Ma ferme, mon monde » a décerné ses prix à quatre gagnants choisis parmi les seize candidatures provenant d'entreprises agricoles de différentes régions du Québec. Pour une première année, nous sommes très contents des résultats. Je tiens à cet égard à souligner la contribution de la présidente sortante d'AGRICarières, Martine Mercier, à la mise en œuvre de cet événement. Les bonnes pratiques en gestion des ressources humaines constituent un enjeu clé pour l'avenir du secteur et nous sommes convaincus qu'un tel concours stimulera l'intérêt des producteurs et des productrices à cet aspect stratégique de la gestion de leur entreprise.

De même, dans le contexte du manque de main-d'œuvre et de la nécessité pour plusieurs entreprises de faire appel aux travailleurs étrangers temporaires, nous avons donné suite à notre analyse d'opportunités et de positionnement dans ce dossier. Nous avons profité de plusieurs occasions officielles pour faire connaître aux intervenants ministériels concernés, les défis que présentent l'embauche et l'intégration de travailleurs étrangers temporaires dans les entreprises agricoles et dans les communautés rurales, en terme d'accueil et d'encadrement. Nous comptons dans la prochaine année poursuivre cette réflexion et proposer à l'ensemble des organismes intéressés de nouvelles orientations pour soutenir le recrutement et le développement de cette main-d'œuvre.

Par ailleurs, nous avons conclu plusieurs ententes et poursuivi notre travail d'élaboration de normes professionnelles et de stratégies d'apprentissage en milieu de travail afin de qualifier et de reconnaître les compétences des travailleurs dans plusieurs métiers de l'agriculture. Nous sommes à la veille de lancer l'opération d'implantation de la norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production porcine; ce que nous espérons maintenant, c'est que les entreprises, ayant enfin en main de bons outils pour développer leur main-d'œuvre en milieu de travail, répondront à notre invitation et conviendront avec leurs employés et les bureaux d'Emploi Québec en régions, des ententes d'apprentissage en grand nombre.

Une nouveauté toutefois cette année, c'est qu'en vertu de la Loi sur les compétences, les travailleurs qui ont de l'expérience dans les métiers visés, pourraient se voir reconnaître leurs compétences s'ils le désirent, même s'ils ne sont pas en emploi. C'est une avenue totalement innovatrice que viennent d'ouvrir les décideurs gouvernementaux et nous comptons aborder ce nouveau défi, même s'il n'est pas simple, avec enthousiasme et détermination compte tenu des enjeux du secteur en matière de recherche de travailleurs qualifiés.

Il ne me reste donc plus qu'à remercier tous les membres du Conseil d'administration ainsi que nos partenaires régionaux et sectoriels pour leur appui dans la réalisation des projets d'AGRICarières. Je remercie aussi le personnel d'AGRICarières qui a mis, à plus d'une occasion, les bouchées doubles pour réaliser les mandats qui leur étaient confiés.




**Pierre Lemieux**  
*Président d'AGRICarières*



# AGRICARRIÈRES

Fondé en 1995, en concertation avec l'Union des producteurs agricoles (UPA), la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM) et Développement des ressources humaines Canada (DRHC), AGRICARRIÈRES, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole s'est constitué en mars 1998 en corporation sans but lucratif, en accord avec les orientations d'Emploi-Québec quant au développement des ressources humaines du secteur de la production agricole.

Il est formé de représentants du secteur qui ont un intérêt pour le développement des ressources humaines. Sa composition tient compte de la représentativité des régions, du développement des productions agricoles, du développement régional, ainsi que de l'efficacité dans la poursuite de ses objectifs et de la flexibilité dans son fonctionnement.



En conformité avec la politique d'intervention sectorielle et avec les orientations adoptées par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) en matière d'intervention sectorielle, tout en adhérant à la mission d'Emploi-Québec, il appartient à AGRICarières de déterminer les priorités qu'il entend réaliser dans le cadre des mandats suivants :

- ◆ Développer la formation continue de la main-d'œuvre :
  - par la participation d'AGRICarières à l'atteinte des objectifs de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ;
  - par la participation d'AGRICarières à la mise en œuvre du Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences ;
  - par l'identification des compétences actuelles et futures de la main-d'œuvre nécessaires pour exercer un métier ou une profession en agriculture ;
  - par la participation d'AGRICarières à la révision et au développement des programmes de formation de la main-d'œuvre ;
  - par l'identification des professions du secteur pour lesquelles il serait souhaitable et possible d'instaurer un Programme d'apprentissage en milieu de travail.
- ◆ Identifier les besoins du secteur en matière de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail, et développer des pistes et des moyens d'intervention pour répondre aux problématiques identifiées.
- ◆ Élaborer des mesures pertinentes pour permettre la stabilisation de l'emploi et la réduction du chômage dans le secteur, mesures touchant tant la main-d'œuvre que les entreprises ou la création d'emplois.
- ◆ Prendre en compte les problématiques des clientèles ciblées sur le plan de l'emploi et proposer aux entreprises agricoles des pistes d'action, lorsque ces clientèles constituent une partie significative de la main-d'œuvre du secteur ou lorsque se présentent des possibilités réalistes d'intégration de ces clientèles sur le marché du travail agricole.
- ◆ Assurer la circulation de l'information auprès des entreprises et de la main-d'œuvre du secteur, notamment en ce qui concerne la planification et la réalisation des activités d'AGRICarières.



# structure organisationnelle

## LES MEMBRES ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La corporation se compose des membres suivants :

- ◆ L'Union des producteurs agricoles
- ◆ Ses fédérations et syndicats affiliés :

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue | Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides | Fédération de l'UPA de l'Estrie | Fédération de l'UPA de la Beauce | Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud | Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles | Fédération de l'UPA de la Mauricie | Fédération de l'UPA de Lanaudière | Fédération de l'UPA de la Rive-Nord | Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse | Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic | Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe | Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield | Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent | Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec | Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean | Association des aquaculteurs du Québec | Fédération d'agriculture biologique du Québec | Fédération de la relève agricole du Québec | Fédération des agricultrices du Québec | Fédération des apiculteurs du Québec | Fédération des éleveurs de grands gibiers du Québec | Fédération des groupes conseils agricoles du Québec | Fédération des producteurs acéricoles du Québec | Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec | Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec | Fédération des producteurs de bois du Québec | Fédération des producteurs de bovins du Québec | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Fédération des producteurs de lait du Québec | Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec | Fédération des producteurs de pommes du Québec | Fédération des producteurs de porcs du Québec | Les Éleveurs de volailles du Québec | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation | Quebec Farmers' Association | Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Syndicat des producteurs de lapins du Québec | Syndicat des producteurs en serre du Québec



### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La corporation est administrée par un conseil d'administration de huit personnes choisies par les représentants des membres de la façon suivante :

- ▶ Les fédérations régionales affiliées à l'UPA se désignent trois administrateurs.
- ▶ Les fédérations et les groupes spécialisés affiliés à l'UPA se désignent trois administrateurs.
- ▶ L'UPA désigne deux administrateurs, dont un de ses dirigeants.

Emploi-Québec a également droit à un représentant sans droit de vote. De plus, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) peuvent participer à titre de personnes-ressources.

### REPRÉSENTANTS DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

**Pierre Lemieux**

Premier vice-président général de l'UPA  
Président d'AGRICARRIÈRES

**Denis Roy**

Trésorier & directeur des finances  
et technologies - UPA

### REPRÉSENTANTS DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE L'UPA

**Jacynthe Gagnon**

Présidente de la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord

**Jean-Denis Morin**

Président de la Fédération de l'UPA de la Beauce

**Richard Maheu**

Président de la Fédération  
de l'UPA d'Outaouais-Laurentides  
Membre du comité exécutif d'AGRICARRIÈRES

### REPRÉSENTANTS DES FÉDÉRATIONS & DES GROUPES SPÉCIALISÉS

**Robert Babeu**

Président de la Fédération des producteurs  
de pommes du Québec

**Benoît Martin**

Président de la Fédération  
de la relève agricole du Québec

**André Mousseau**

Président du Syndicat des producteurs  
en serre du Québec  
Vice-président d'AGRICARRIÈRES

### SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**Hélène Varvaressos, agr.**

Directrice générale d'AGRICARRIÈRES

### LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX : PERSONNES-RESSOURCES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Marielle Gingras**

Responsable du secteur de l'agriculture  
Direction générale des programmes  
et du développement  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
(MELS)

**Carmen Lajoie**

Conseillère en formation  
Direction du développement  
de la main-d'œuvre et de l'information  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries  
et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

### OBSERVATEUR

**Louis Dionne**

Conseiller en main-d'œuvre  
Direction du développement des compétences  
et de l'intervention sectorielle  
Commission des partenaires du marché du travail  
(CPMT)

## L'ÉQUIPE D'AGRICARRIÈRES

### ÉQUIPE RÉGULIÈRE

Hélène Varvaressos, agr.  
Directrice générale

Renée Gagné  
Secrétaire de direction

Anick Patenaude  
(*En remplacement de Judith Lavallée*)  
Agente d'information et de recherche

Aline Grenier, agr.  
Coordonnatrice à la formation et à l'apprentissage

Doris Bardales  
Coordonnatrice – Agrijob

Adriana Tavera  
Commis-secrétaire – Agrijob

Mireya Tates  
Commis – Agrijob

### PERSONNEL OCCASIONNEL

Marie-Hélène Mathieu  
Agrijob

### SERVICES TECHNIQUES FOURNIS PAR L'UPA

Sylvain Boulerice  
Comptabilité de gestion

Véronique Gagnon  
Technicienne comptable

Hélène Benoît et Francine Larivée  
Infographie

### LES CONSULTANTS

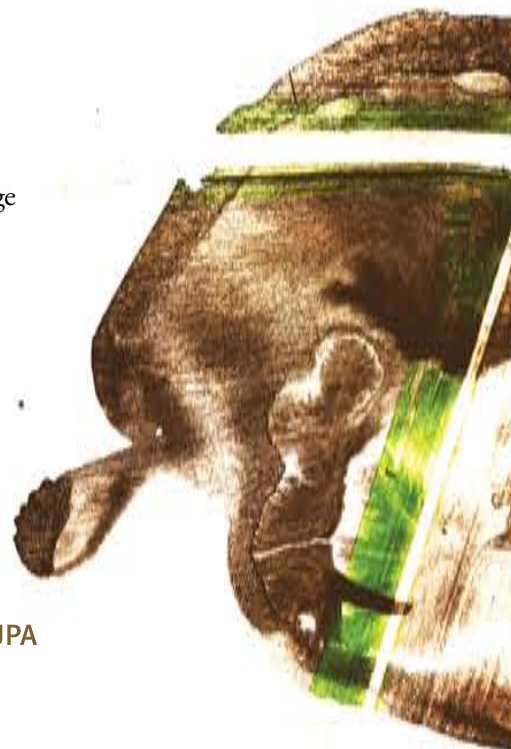
Communication Tandem  
Écoressources Consultants  
Alliance Management  
La Société de formation à distance des Commissions  
scolaires du Québec (SOFAD)  
Services conseils Bernard Belzile inc.  
Les Éditions Jobboom  
Formation Pro-FP- Pierre Paul Racicot  
Michèle Perreault

### LES RÉALISATEURS DE PROJETS EXTERNES

Les 14 Collectifs régionaux en formation agricole  
Concertation pour le plan de soutien en formation  
agricole (PSFA).

### LES VÉRIFICATEURS

Raymond Chabot  
Grant Thornton





## **Les ressources humaines au cœur du développement de la production agricole.**

AGRICarières adoptait, il y a maintenant cinq ans, un plan stratégique de développement des ressources humaines pour la période de 2003 à 2008. Ce plan stratégique se développe en cinq grands axes.

- AXE I le travail agricole**
- AXE II la formation & le développement des ressources humaines**
- AXE III les partenaires du milieu**
- AXE IV le fonctionnement d'agricarières**
- AXE V la santé & la sécurité au travail**

Le présent rapport fait état, pour chacun de ces axes, des activités réalisées dans le cadre du plan d'action 2007-2008 d'AGRICarières.



## 1 Des services spécialisés en gestion et en développement de ressources humaines dans les fédérations régionales de l'UPA.

Les fédérations régionales de l'UPA concluent des ententes avec la direction régionale d'Emploi-Québec de leur territoire pour le financement de leur centre d'emploi agricole (CEA) respectif. 13 CEA sont en opération.

### RENCONTRES DES CEA

Cette année, AGRICarrières a tenu quatre rencontres provinciales avec les responsables des CEA : le 3 octobre 2007, le 5 décembre 2007, le 17 décembre 2007 et les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2008.

### 3 OCTOBRE 2007

La rencontre d'octobre a été jumelée avec celle réunissant les représentants de l'UPA aux Conseils régionaux des partenaires du marché du travail.

Cette rencontre a permis aux représentants des CEA et de l'UPA d'échanger de l'information et de discuter des sujets suivants :

- Travaux d'AGRICarrières relativement au dossier d'embauche des travailleurs étrangers temporaires.
- Formation et apprentissage en milieu de travail.
- Activités et préoccupations des régions en matière de main-d'œuvre.
- Réflexion quant aux rôles à venir des CEA.
- Consultation sur la révision de la Politique d'intervention sectorielle.
- Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA).

### 5 DÉCEMBRE 2007

- Dépôt des bannières promotionnelles des CEA.
- Bilan 2007 et orientations 2008 des programmes des travailleurs étrangers temporaires.
- Consultation de la Commission des partenaires du marché du travail sur les programmes des travailleurs étrangers temporaires.
- Étude sur la satisfaction au travail des travailleurs étrangers temporaires.
- Prélancement du prix GRH en agriculture.
- Utilisation du Forum sur l'emploi agricole.
- Bilan de l'activité d'aide à la valorisation des travailleurs agricoles.
- Projet d'analyse et de positionnement des CEA dans le futur.
- Programme de déplacement des travailleurs agricoles du MAPAQ.

# bilan des activités 2007-2008

main d'œuvre  
emploi agricole  
recrutement & placement  
préparation à l'emploi  
maintien & stabilisation  
création d'emplois  
insertion

**17**  
DÉCEMBRE  
2007

Les responsables de CEA se sont réunis par appel conférence avec Monsieur Mario Lauzon de Service Canada afin de procéder au bilan des Programmes des travailleurs étrangers temporaires pour l'année 2007 et discuter des orientations pour la prochaine année.

**1 & 2**  
AVRIL  
2008

- Bilan sur le Colloque d'AGRICarières « Qualifier pour performer en agriculture : initiatives, innovations et coups de cœur! ».
- Le pacte de l'emploi du gouvernement du Québec.
- Développement et reconnaissance des compétences en milieu de travail.

## SESSION DE FORMATION DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE & DES DROITS DE LA JEUNESSE

Les responsables de CEA ont profité de la rencontre des 1<sup>er</sup> et 2 avril pour suivre une formation sur les droits de la personne en milieu travail. Des exposés, des discussions et des études de cas ont permis aux participants de connaître l'implication de la Charte des droits et libertés de la personne dans le milieu du travail agricole. Plusieurs sujets ont été traités tels que la discrimination au niveau de l'embauche, la sexualisation des postes, la discrimination fondée sur l'âge, le handicap ou l'origine ethnique. Cette session de formation est la première activité d'une stratégie visant à mieux équiper les entreprises agricoles quant à la GRH et les droits de la personne.

## TOURNÉE DANS LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE L'UPA

Cette année, les représentants d'AGRICarières ont rencontré les comités de main-d'œuvre des fédérations régionales de l'UPA de Saint-Hyacinthe et de la Beauce afin de présenter les orientations du Comité sectoriel de main-d'œuvre et pour échanger sur les besoins et les problématiques régionales en matière de main-d'œuvre et de formation agricole.

## LE DÉVELOPPEMENT DES CEA EN RÉGIONS

Au cours de la dernière année, AGRICarières a multiplié les représentations auprès de divers organismes afin de faire valoir l'expertise des CEA dans le domaine de la gestion et du développement de la main-d'œuvre en régions.

### CONSULTATION DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION & DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC)

La corporation a participé, au mois d'octobre dernier, à une consultation organisée par le MICC dans le cadre de la consultation pancanadienne initiée par Citoyenneté et Immigration Canada. AGRICarières, ainsi que les autres comités sectoriels de main-d'œuvre concernés, a été invité à soulever les enjeux et les défis des programmes des travailleurs étrangers temporaires. Plusieurs suggestions ont été émises dans le but d'améliorer les programmes. AGRICarières a, entre autres, recommandé que soit accru le soutien aux entreprises en ce qui a trait à l'approche de gestion des ressources humaines et aux relations interculturelles. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre a fait valoir que ce sont les CEA dans les fédérations régionales de l'UPA qui sont les mieux placés pour jouer ce rôle de plus en plus stratégique si on considère l'ampleur du développement du recours des entreprises aux travailleurs étrangers temporaires.

### MÉMOIRE DE L'UPA PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ & DE L'IMMIGRATION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La directrice générale d'AGRICarières accompagnait le premier vice-président de l'UPA afin de présenter aux membres du Comité permanent, les commentaires et suggestions du secteur agricole relativement aux programmes des travailleurs étrangers temporaires. À travers ce mémoire, l'UPA a démontré que les CEA, déjà présents en régions et déjà en relation avec les entreprises, sont bien positionnés pour s'impliquer davantage dans ces programmes.

### ANALYSE STRATÉGIQUE & DE POSITIONNEMENT DES CENTRES D'EMPLOI AGRICOLE

AGRICarières a obtenu le soutien financier du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et du Fonds des projets majeurs d'Emploi-Québec pour un projet visant à réaliser une analyse stratégique de la situation des services des CEA en régions en vue de proposer de nouvelles opportunités de services. Ce projet est présentement en cours de réalisation.





## PROGRAMME DE DÉPLACEMENT DES TRAVAILLEURS AGRICOLES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES & DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ)

AGRICarières a confié à la firme ÉCORESSOURCES le mandat de réaliser une analyse du financement et de l'utilisation du programme du MAPAQ. L'objectif de cette analyse est d'identifier des pistes de solutions qui vont permettre de développer, de façon plus efficiente, le déplacement des travailleurs agricoles. Il est surprenant de constater qu'au Québec, le système de transport des personnes vers les campagnes est encore déficient. Ainsi, des intégrations en emplois agricoles sont impossibles sans moyen de transport.

### BILAN DU PROGRAMME 2007-2008

Pour la dernière année, les coûts de déplacement de la main-d'œuvre horticole par autobus, dans le cadre du programme du MAPAQ, se chiffraient en décembre 2007 à 685 147 \$, soit une légère augmentation de moins de 1 % par rapport à l'année 2006-2007. Il est estimé que le transport organisé par les CEA a permis de déplacer l'équivalent de 63 139 jours personnes, ce qui correspond à une diminution de 10 % par rapport à l'année dernière. 323 entreprises agricoles ont utilisé le programme, ce qui représente une baisse de près de 6 % par rapport à l'an passé.

Le MAPAQ, par son programme, contribuerait à hauteur de 342 574 \$. Les producteurs utilisateurs et les travailleurs déplacés ont contribué à cette opération, par le biais d'une tarification, pour 50 % de la dépense totale.

## DÉVELOPPER DES OUTILS ADÉQUATS

### LE SITE INTERNET DES CEA

AGRICarières assure, depuis maintenant six ans, l'hébergement et l'entretien du site Internet des CEA, [www.emploiaagricole.com](http://www.emploiaagricole.com). En moyenne, le site Internet reçoit près de 60 000 visites par année.

### UN INTRANET « EMPLOI-AGRICOLE »

Les responsables de CEA ainsi que les représentants de l'UPA aux Conseils régionaux des partenaires du marché du travail, ont maintenant un Intranet bien à eux sur le réseau de l'UPA. L'Intranet « Emploi-agricole » permet aux personnes associées de s'échanger de l'information de façon plus fréquente et conviviale. Ce service est fourni gracieusement par l'UPA.

### DES BANNIÈRES POUR LES CEA

Les responsables de CEA avaient, par le passé, soulevé le besoin de se doter d'un outil de promotion qui permettrait à leur clientèle de les identifier facilement lorsqu'ils participent à des activités promotionnelles (foires de l'emploi, salon agricole, etc.). Pour répondre à ce besoin, AGRICarières a outillé chacun des 13 CEA d'une bannière promotionnelle. Un visuel commun contribuera à développer l'image collective des CEA auprès des différents intervenants provinciaux.

### DES OFFRES D'EMPLOI DANS LA TERRE DE CHEZ NOUS

Les CEA ont acheminé, cette année, 934 offres d'emploi agricole pour publication dans le journal *La Terre de chez nous*. L'espace occupé par les CEA, pour annoncer leurs offres d'emploi bimensuellement dans *La TCN*, représente une contribution de l'UPA de l'ordre de 23 712 \$.

## 2 Opération du bureau Agrijob à Montréal.

**AGRIJOB** Depuis maintenant sept ans, Agrijob travaille, de concert avec les cinq CEA de la couronne de Montréal, à la promotion des emplois et au recrutement de travailleurs occasionnels et saisonniers dans la grande région métropolitaine.

Les opérations d'Agrijob sont synchronisées par un sous-comité de coordination. Ce dernier harmonise les outils de fonctionnement, en tenant compte des besoins des CEA concernés. Le comité est à l'écoute des besoins de main-d'œuvre des producteurs horticoles et se préoccupe aussi des conditions de travail des travailleurs.

### 2007-2008

Agrijob a inscrit 3 883 personnes pour la saison 2007-2008. Le nombre d'inscriptions est inférieur à celui obtenu les dernières années.

### INSCRIPTIONS CHEZ AGRIJOB

ANNÉE	INSCRIPTIONS
2001-2002	5 620
2002-2003	5 649
2003-2004	7 369
2004-2005	5 683
2005-2006	4 747
2006-2007	3 890

La diminution du nombre des inscriptions est causée par plusieurs facteurs :

- ◆ Le marché de l'emploi montréalais est vigoureux. Tout comme dans le reste du Canada, le Québec affiche un taux de chômage très bas. Les travailleurs ont plus d'opportunités d'emploi dans d'autres secteurs d'activités et ces emplois sont en général plus compétitifs au regard des conditions de travail que les emplois de manœuvres agricoles. De plus, le travail physique en agriculture peut être exigeant pour les personnes qui n'ont pas une bonne condition physique.
- ◆ Les nouveaux arrivants à la recherche d'emploi ont, selon les dires de représentants des organismes communautaires et ethniques, plus de facilité à se trouver un emploi dans leur domaine d'études. Ils délaissent ainsi les emplois agricoles. Il faut également mentionner que ces organismes travaillent fort pour faciliter leur intégration sur le marché du travail.
- ◆ Le rapport d'étape d'Agrijob 2007-2008, révèle encore une fois, le haut niveau de scolarité de plusieurs postulants (34 % ont un niveau de scolarité universitaire ou collégial). Ils ont des attentes supérieures en termes de tâches et de responsabilités. Les postes offerts de manœuvres ne correspondent pas toujours à ces attentes.

Agrijob tient à remercier les organismes suivants pour leur collaboration lors de la campagne promotionnelle de l'année 2007-2008.

Accueil Bonneau | Accueil Liaison pour Arrivants - ALPA | Accueil Saint-Léonard | Action-réinsertion - L'Entrepôt du sac à dos | Agence Nationale de l'Accueil des Étrangers et des Migrations ancienne - ANAEM | Armée du Salut | Association canadienne des chrétiens d'origine haïtienne à Montréal - ACCOHAM | Auberge communautaire du Sud-Ouest | Café communautaire multi-café | Carré Inc. | Carrefour Communautaire de Rosemont, l'Entre-Gens Inc., | Carrefour d'aide Aux Nouveaux Arrivants - CANA | Carrefour d'alimentation et de Partage St-Barnabé | Carrefour jeunesse emploi Hochelaga-Maisonnette | Carrefour jeunesse emploi R.D.P. | Carrefour jeunesse emploi Sud-Ouest | Carrefour Le Moutier | Cartier Émilie | CEGEP Dawson | CEGEP de Rosemont | CEGEP Marie-Victorin, Pavillon Bélanger, Pavillon Namur, pavillon Triest | CEGEP Saint-Laurent | Centre Afrika | Centre communautaire Bharat Bhavan | Centre Communautaire des femmes Sud-Asiatiques | Centre communautaire La Patience | Centre communautaire Mountain Sights | Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord | Centre d'Intégration Jeunesse-Adulte de la Rive-Sud | Centre d'accueil et de Référence pour Immigrants - CARI Saint-Laurent | Centre d'alphabétisation Villeray, La Jarnigoine | Centre de recherche-action éducative et sociale multiethnique - CRAES | Centre des ressources éducatives et communautaires pour adultes - CRECA | Centre Pauline-Julien | Centre Saint-Paul | Centre Scalabrini pour réfugiés et immigrants | Centre Sino-Québec de la Rive-Sud | Centre Yves Thériault | Centro de Orientación y de Prevención del alcoholismo y toxicomania latinoamericano - CÔPATLA | Centres locaux d'emploi (CLE Ahunistic, CLE Côte-des-Neiges, CLE Longueuil, CLE Plateau Mont-Royal, CLE Pointe-St-Charles, CLE Rosemont, CLE Saint-Léonard, CLE Saint-Michel, CLE St-Laurent | Club de recherche d'emploi Accès-Travail de Montréal | Collectif des femmes immigrantes du Québec | Cuisine collective Multi-Ethnique Diners-Rencontres St-Louis de Gonzague | Église Guadeloupe | Filière Employabilité / Objectif emploi 40 ans plus de Mt | Fondation Ressource jeunesse | Habitations Jeanne-Mance | Habitations l'Escalier | La Maisonnée - Service d'aide et de liaison pour immigrants | Le Bon Dieu dans la rue | Maison des amis du Plateau Mont-Royal Inc. | Maison d'Haïti | Maison du partage d'Youville Inc. | Maison Tangente | Mouvement Fraternité Haïti-Québec | Old Brewery Mission | Organisme Canado-Arabe des droits humains | Refuge des jeunes | Resto Plateau | Service à la Famille Chinoise du Grand Montréal | SESAME | Union Française | Université de Montréal | Université McGill | William Hingston | YMCA de Montréal - Succursale Centre-Ville



### DES ACTIVITÉS QUI PORTENT FRUITS

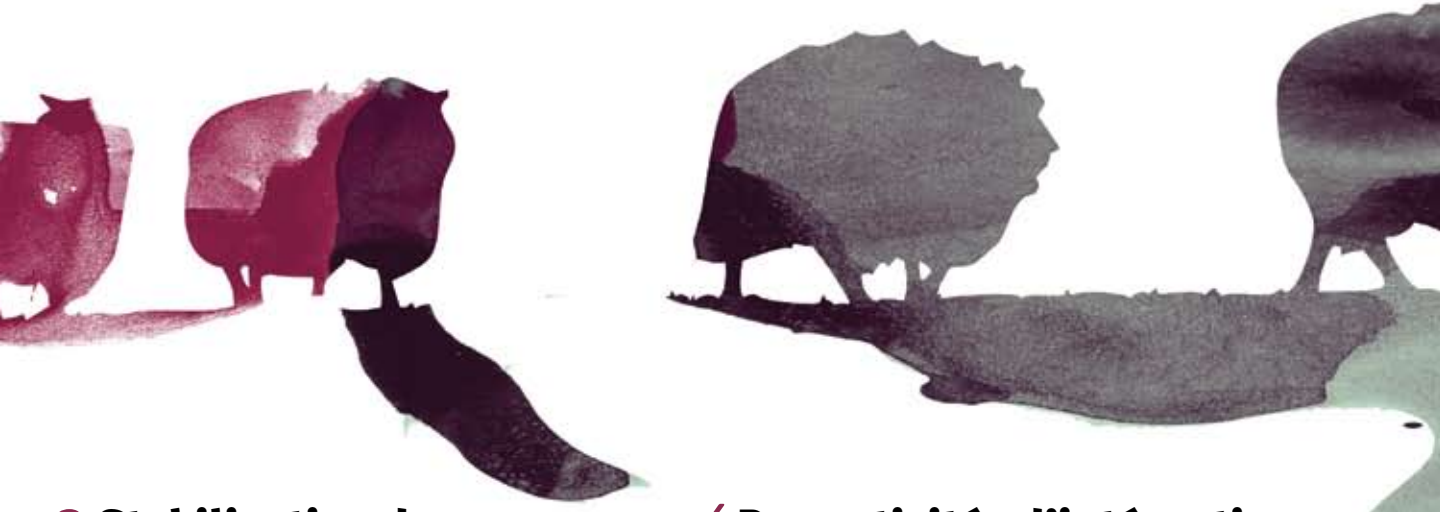
Cette année, Agrijob a visité 106 organismes (des organismes ethniques, d'employabilité, des centres locaux d'emploi (CLE), cours de francisation) comparativement à 85 l'an dernier et 53 il y a deux ans. Ces ateliers et rencontres ont permis de sensibiliser la clientèle aux opportunités d'emploi en agriculture, mais aussi de développer et consolider le réseau d'organismes partenaires d'Agrijob.

Les organismes partenaires apprécient les capsules d'information qu'Agrijob rend disponibles de façon virtuelle. Cela lui permet de garder un lien soutenu avec les organismes montréalais.

Agrijob diffuse, par l'entremise de son site Internet, toute l'information nécessaire sur les possibilités d'emploi en agriculture au public.

*Le site Internet a reçu un total de 10 243 visites.*

Agrijob est un service d'AGRICarières et résulte d'une entente de fonctionnement entre AGRICarières et la direction régionale d'Emploi-Québec de la Montérégie, des Laurentides, de Laval, de Lanaudière et du Centre-du-Québec. Une entente de financement de 248 900 \$ a été conclue avec la direction régionale d'Emploi-Québec à Montréal pour la période 2007-2008.



### **3 Stabilisation des emplois en agriculture.**

La problématique de stabilisation des emplois préoccupe AGRICarières. En effet, l'allongement de la durée des emplois offerts aux travailleurs agricoles saisonniers a été identifié comme un facteur critique pour attirer et garder la main-d'œuvre dans les entreprises. À cet effet, AGRICarières apporte son soutien et son expertise aux partenaires régionaux qui initient et développent des activités en ce sens. Aussi, AGRICarières a souligné un nouveau partenariat en juin dernier entre l'UPA de Saint-Hyacinthe, l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield et HortiCompétences (Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale-commercialisation et services) pour contrer l'instabilité des emplois saisonniers que l'on retrouve en bon nombre en agriculture et dans les services qui y sont associés. Cette initiative, intitulée Réseau Stabili-Travail consiste en un regroupement d'entreprises de divers secteurs d'activités qui vise le jumelage d'entreprises de la Montérégie offrant des périodes d'emploi complémentaires.

La présidente d'AGRICarières, Mme Martine Mercier, invitée à prononcer un discours, a salué les efforts d'Emploi-Québec et de ses partenaires sectoriels pour soutenir la poursuite de cette activité en région.

### **4 Des activités d'intégration et d'insertion en emploi.**

En partenariat avec le CEA de la Beauce et l'organisme PROMIS, Agrijob s'est impliqué dans le recrutement, à Montréal, de personnes intéressées à suivre une formation en production porcine et en production laitière dans la région de la Beauce. Une vingtaine de personnes se sont présentées dans les bureaux d'Agrijob pour assister à une session d'information sur le projet. Suite à cette séance, les personnes intéressées par ce projet ont pu participer à une visite exploratoire de la région. Cette collaboration a permis de recruter cinq personnes, qui se sont installées en Beauce et qui suivent présentement la formation en production laitière et celle en production porcine.

### **5 Identification de moyens pour faciliter le travail saisonnier de courte durée et le travail occasionnel en agriculture.**

AGRICarières profite de toutes les occasions qui lui sont offertes par les instances gouvernementales, colloques, médias et autres lieux d'échanges, pour faire connaître ses positions et recommandations touchant aux politiques sociales qui pourraient faciliter le travail saisonnier et occasionnel en agriculture. AGRICarières a notamment présenté ses observations et recommandations lors de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois et devant les députés fédéraux du Comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration de la Chambre des communes.



## 6 Valorisation de l'agriculture et promotion des emplois et de la formation en agriculture.

### DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION & DE PROMOTION

#### TOURNÉE DES CSMO

Cette année, le Réseau des gestionnaires de comités sectoriels de main-d'œuvre a organisé deux tournées d'information réunissant des agents d'Emploi-Québec et des conseillers en orientation scolaire de la région de la Montérégie. Ce sont plus de 20 comités sectoriels qui se sont déplacés pour échanger et offrir de l'information sur leur secteur respectif. Pour chacune de ces rencontres, AGRICarières s'est adjoint un représentant du CEA de la région afin de permettre un contact plus étroit avec le personnel d'Emploi-Québec notamment. Il s'agit d'une occasion unique pour sensibiliser les personnes ressources sur les carrières et professions offertes en agriculture et plus particulièrement celles disponibles dans la région.

#### FORMATION DES RESPONSABLES DE COMMUNICATION DE L'UPA

AGRICarières participe à raison de deux fois par année aux sessions de formation des responsables de communication des fédérations régionales et des groupes spécialisés de l'UPA. AGRICarières profite de ces rencontres pour présenter et échanger de l'information sur les sujets d'actualités du Comité sectoriel de main-d'œuvre.

#### EXPO FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC (FIHOQ) À SAINT-HYACINTHE

Le 14 novembre dernier, AGRICarières a tenu un kiosque d'information lors de l'Exposition commerciale de l'horticulture ornementale qui se tenait à Saint-Hyacinthe. Ce fut une belle occasion pour AGRICarières de rencontrer des producteurs horticoles et de pouvoir leur présenter les différents outils et projets que le Comité sectoriel de main-d'œuvre a développé pour leur secteur. Le Plan de rémunération pour les employés en production horticole a suscité beaucoup d'intérêt tout comme l'annonce du développement d'une norme professionnelle pour le métier d'ouvrier serricole.

#### LUMINESCENCES 2008

AGRICarières, à l'invitation de l'UPA, a participé à une activité jeunesse intitulée « Luminescences 2008 ». Cette activité, de l'École secondaire de Mortagne à Boucherville, avait pour objectif de sensibiliser les 2 500 jeunes et 400 membres de l'école au rôle essentiel que joue l'agriculture au Québec. Dans le cadre de cette activité, AGRICarières a animé un kiosque d'information sur les métiers agricoles ainsi que sur les formations disponibles.

## DES PUBLICATIONS TRAITANT DES MÉTIERS & PROFESSIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE & TECHNIQUE

### *LES CARRIÈRES D'AVENIR 2008*

Dans un contexte où le marché de l'emploi devient de plus en plus serré, il devient impératif pour AGRICarières de faire connaître les métiers et professions du secteur à un plus large public. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre a donc participé, une fois de plus, à la publication *Les carrières d'avenir 2008*. Pour ce faire, la directrice générale a donné une entrevue aux Éditions Jobboom.

### *MAGAZINE MODE D'EMPLOI*

AGRICarières a aussi participé à un nouveau magazine sur l'emploi. Intitulé *Mode d'emploi*, celui-ci s'adresse à une clientèle faisant face à un choix de carrière et cherchant de l'information sur les secteurs et carrières en demande. La directrice a accordé une entrevue dans le cadre d'un dossier spécial sur l'agriculture. Le Comité sectoriel a profité de ce dossier pour y placer une publicité pour promouvoir son site Internet.

### *REPÈRES*

Utilisé par les intervenants dans le domaine de la formation et de l'emploi, le système « Repères » donne accès à de l'information rigoureuse et pertinente en matière de choix de carrière et d'insertion professionnelle. AGRICarières a donc procédé à une révision complète des fiches carrières de « Repères » portant sur les métiers agricoles.





### FICHES D'EXPLORATION DE CARRIÈRE JOBBOOM

Selon un sondage sur les outils de communication réalisé par l'Observateur pour le compte d'AGRICARRIÈRES, les fiches carrières sont des outils de promotion largement diffusés et très utilisés par les CEA, les conseillers en orientation, les centres locaux d'emploi et les carrefours jeunesse emploi. AGRICARRIÈRES a donc revu le contenu et la présentation de ces fiches. L'information sera regroupée dans un seul feuillet; celui-ci pourra être diffusé plus largement et ainsi permettre aux différents intervenants de l'utiliser à grande échelle.

### TA BOUFFE, DU DÉBUT À LA FAIM!

Les comités sectoriels de main-d'œuvre du bioalimentaire (production agricole, pêches maritimes, transformation alimentaire, commerce de l'alimentation), en collaboration avec le MAPAQ et l'Université Laval, développent présentement un site Internet commun qui sera entièrement dédié à la promotion des différentes possibilités d'emploi dans le secteur du bioalimentaire. Le projet intitulé « Ta bouffe, du début à la faim », s'adresse aux enseignants et aux élèves de 3, 4 et 5<sup>e</sup> secondaire. Le site Internet est divisé en quatre modules; l'élève choisit le module qui l'intéresse (production agricole, pêches maritimes, transformation alimentaire ou commerce de l'alimentation) et accède à des activités ludo-éducatives qui lui feront explorer les métiers reliés au secteur qu'il a choisi. Ce site Internet sera mis en ligne prochainement.



## 7 De nouvelles stratégies permettant de contrer les problèmes actuels et anticipés de pénurie de main-d'œuvre en agriculture.

### ACTIVITÉS D'AIDE À LA VALORISATION DES TRAVAILLEURS

AGRICarières a accordé une aide financière de 15 960 \$ pour la réalisation de huit projets visant à valoriser les travailleurs agricoles.

	PROMOTEURS	PROJETS
UPA	Saint-Hyacinthe	Consultation de travailleurs et activité de réseautage pour le Réseau Stabili-Travail
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Journée main-d'œuvre agricole « De la séduction à la valorisation »
	Centre-du-Québec	« Défi Emploi Drummond » Équipe de promotion des emplois agricoles
	Côte-du-Sud	Trophée Héraclès – Participation au « Bal des moissons »
	Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Mégantic, Rive-Nord	Foire de l'emploi à Rivière-du-Loup Équipe de promotion et de valorisation des travailleurs agricoles
		Portes ouvertes de l'UPA 2007 Équipe de promotion des emplois agricoles
		Colloque des travailleurs agricoles
		Foire de l'emploi, Charlevoix au boulot, Contact Emploi Portneuf Équipe de promotion des emplois agricoles



## LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### COMMUNIQUER LA GRH

La présence d'AGRICarières dans les médias agricoles est de plus en plus notable. En effet, AGRICarières a accordé des entrevues et réalisé des articles pour les publications suivantes :

- *La Terre de chez nous*;
- *Les Carrières d'avenir 2008*, publié par Les Éditions Jobboom;
- *Le Bulletin des agriculteurs* « Urgence main-d'œuvre et formation! », mars 2008
- *Le Producteur de lait québécois* de la Fédération des producteurs de lait du Québec.  
La directrice générale a publié deux articles :  
Mieux connaître le marché du travail pour gérer ses ressources humaines, mars 2008 ;  
Qualifier ses employés en entreprise?, mars 2008 ;
- Le journal *Primeurs* de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec.  
La directrice générale a publié trois articles :  
AGRICarières-CSMO de la production agricole, mai 2007 ;  
Le secteur maraîcher est-il prêt pour l'apprentissage en milieu de travail?, septembre 2007 ;  
Promouvoir les droits de la personne en milieu de travail?, mars 2008.

## PRIX EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cette année, AGRICARRIÈRES a mis en place une nouvelle activité provinciale visant à mettre en valeur les bonnes idées des employeurs agricoles en matière de gestion des ressources humaines.

AGRICARRIÈRES a profité du congrès annuel 2007 de l'UPA, en décembre dernier, pour lancer officiellement son nouveau concours « Ma ferme, mon monde, la bonne idée en gestion des ressources humaines ». Dès janvier 2008, les producteurs agricoles ont été invités à décrire une de leurs réalisations en gestion des ressources humaines. Un jury a procédé à l'évaluation des 16 candidatures présentées.

Les gagnants de ce concours ont été dévoilés lors du 8<sup>e</sup> colloque annuel d'AGRICARRIÈRES.



*« Je tiens à remercier grandement les contributions de tous nos partenaires qui ont permis de lancer cette première édition du concours « Ma ferme, mon monde ». C'est grâce à leur soutien que nous avons pu récompenser les gagnants. En terminant, je voudrais souligner la contribution des Centres d'emploi agricoles (CEA) des fédérations régionales de l'UPA qui ont mis l'épaule à la roue pour mousser la participation des productrices et des producteurs dans chacune des régions du Québec »*

– M. Pierre Lemieux.

**1<sup>er</sup>  
PRIX  
2000 \$**

### Ferme R. Bordeleau inc.

*Production de veaux d'embouche et de bouvillons d'abattage*

Clerval, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour favoriser les échanges entre les employés et la direction, l'entreprise a mis à la disposition du personnel une salle de repos équipée de tables de billard et de ping-pong, d'une cuisinette ainsi que d'une salle de bain complète.

**2<sup>e</sup>  
PRIX  
500 \$**

### Le Potager Mont-Rouge enr.

*Entreprise fruitière et maraîchère*

Rougemont, région de Saint-Hyacinthe.

L'entreprise a eu la bonne idée d'organiser une fête très spéciale pour les employés au terme de la saison des récoltes, une fête qui met en valeur les différentes origines ethniques des travailleurs.

**3<sup>e</sup>  
PRIX  
500 \$**

### Serres Jardins-Nature

*Production de tomates biologiques*

New Richmond, région de la Gaspésie-Les Îles.

La bonne idée en gestion des ressources humaines a consisté à réaliser un sondage effectué auprès des employés, lequel a permis d'élaborer et de mettre en place un programme de reconnaissance au travail.

Cette toute première édition du concours « Ma ferme, mon monde, la bonne idée en gestion des ressources humaines » a été rendue possible grâce à l'aide financière d'Emploi-Québec et à la contribution de quatre autres partenaires, soit Bell Mobilité, *La Terre de chez nous*, Desjardins Sécurité financière et l'UPA. AGRICARRIÈRES a aussi remis un prix de participation, d'une valeur de 500 \$ à la Ferme Adélarde et Serge Tremblay, une entreprise laitière à Métabetchouan-Lac-à-Croix.



### OUTILS EN GRH ADAPTÉS AUX BESOINS

L'étude sur les conditions de travail dans le secteur maraîcher réalisée en 2005 a révélé qu'une proportion importante des producteurs de légumes de plein champ utilisaient les services de sous-traitants en main-d'œuvre pour combler leur besoin de main-d'œuvre occasionnel. Cette pratique étant peu connue, AGRICarières a demandé à la firme Services Conseils Bernard Belzile inc. de documenter la situation des sous-traitants en main-d'œuvre dans le secteur agricole. Maintenant que cette pratique est mieux documentée, le Comité sectoriel de main-d'œuvre souhaite informer les producteurs des avantages et inconvénients à utiliser les sous-traitants en main-d'œuvre. Les producteurs retrouveront, dans un dépliant explicatif, les mesures qu'ils pourront mettre en œuvre pour mieux gérer les risques liés à cette pratique.

### DES ÉTUDES EN GRH – LA SATISFACTION AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS AGRICOLES ÉTRANGERS TEMPORAIRES

AGRICarières réalisait l'an dernier une analyse d'opportunité et de positionnement quant au dossier de l'embauche de travailleurs étrangers. Six recommandations étaient adoptées; l'une d'elles touchait l'implantation d'un mécanisme d'évaluation de la satisfaction des producteurs et des travailleurs vis-à-vis l'embauche de travailleurs étrangers temporaires.

Pour répondre à cette recommandation, AGRICarières a confié à la firme Alliance Management le mandat de réaliser une étude sur la satisfaction au travail des travailleurs étrangers temporaires. Les résultats de cette étude seront pris en compte dans les travaux futurs et feront l'objet d'un plan d'action spécifique.

### LA GÉNÉRATION Y

L'arrivée massive de la génération Y sur le marché du travail est une problématique qui touche de près l'ensemble des entreprises québécoises. Les valeurs, compréhensions et modes de vie de cette génération sont différents et déstabilisent un bon nombre d'employeurs. Étant peu documenté sur ce phénomène, AGRICarières s'est joint à d'autres comités sectoriels de main-d'œuvre pour confier le mandat à l'Université de Montréal de réaliser une recherche documentaire sur les attentes professionnelles des jeunes de la génération Y, en particulier des personnes qui ont un niveau d'études ou de qualifications professionnelles peu élevé.



# AXE II

## la formation & le développement des ressources humaines

### **1 Des programmes de formation professionnelle et technique adaptés au secteur et disponibles sur tout le territoire.**

#### **PARTICIPATION À LA TABLE DE CONCERTATION SUR LA FORMATION EN AGRICULTURE DU MELS**

Depuis 2004, AGRICarières participe aux travaux de la Table de concertation sur la formation en agriculture qui regroupe les personnes représentant le milieu du travail, les établissements d'enseignement et les ministères directement concernés par la formation des ressources humaines en agriculture.

Le mandat de la Table de concertation est d'identifier les priorités d'intervention à partir desquelles les partenaires pourraient favoriser une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail afin d'en arriver à une cohésion continue.

# bilan des activités 2007-2008



## formation professionnelle & technique développement & reconnaissance des compétences en milieu de travail formation à distance services-conseils

Dans le cadre du plan d'actions concertées, AGRICarières s'est impliqué dans les activités suivantes :

- L'organisation d'un colloque ayant pour but de faire connaître les initiatives des établissements d'enseignement en formation agricole.
- Mise en œuvre d'une stratégie de valorisation des carrières et de la formation en agriculture en collaboration avec HortiCompétences.
- Examen du rapport d'analyse de profession de l'ouvrier en production laitière.
- Étude sur les fonctions de travail : producteur/gérant/ouvrier agricole.
- Conception d'un tableau de bord illustrant les données du MELS et du marché du travail facilitant la gestion de l'offre de formation.
- Étude sur les services d'appui en agriculture.

### PARCOURS DE FORMATION EN CONTINUITÉ

AGRICarières appuie les projets présentés actuellement par les établissements de formation en vue de mettre en place un parcours en continuité entre un DEP agricole et le DEC en Gestion et exploitation d'entreprise agricole. AGRICarières recommande le soutien, par tous les moyens, du plus haut niveau possible de compétences des exploitants et de la relève en matière de production, d'adaptation et de développement de leur entreprise. Il apparaît ainsi indispensable d'améliorer l'accessibilité à la formation souhaitable des futurs exploitants par une offre de formation concertée secondaire-collégial qui optimise la durée des formations par un parcours en continue.



## 2 Des activités de formation continue disponibles en régions et correspondant aux besoins exprimés par les producteurs et les productrices agricoles et leur main-d'œuvre.

### ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE

AGRICarières est à l'écoute des besoins de perfectionnement exprimés par les producteurs agricoles et leur main-d'œuvre. Il s'assure que des activités de formation soient supportées financièrement par les directions régionales d'Emploi-Québec concernées. À ce sujet, la présidente d'AGRICarières a fait part de sa grande satisfaction de voir l'engagement des trois ministères, qui ont confirmé leur implication pour les trois prochaines années dans le Plan de soutien en formation agricole (PSFA).

Un montant de 60 000 \$ supplémentaire a été octroyé au PSFA portant la contribution totale à 435 000 \$ pour la dernière année. AGRICarières s'est dit heureux de constater que le travail des Collectifs régionaux en formation agricole est reconnu à sa juste valeur.

Les représentants d'AGRICarières participent aux réunions des différentes instances découlant de la gestion du Plan de soutien en formation agricole (PSFA) : le Comité de coordination, la Table des présidents des Collectifs de formation agricole et la Table des répondants en formation agricole (RFA). Le PSFA est un mécanisme de concertation instauré en 1981 pour répondre à certaines problématiques propres au secteur agricole comme la dispersion de la clientèle, la disponibilité limitée des producteurs, l'évolution rapide des connaissances et des techniques, la nécessité d'améliorer la productivité.

Dans ce contexte, AGRICarières a apporté son soutien au développement d'une AEC en apiculture pour faire suite aux besoins exprimés par la Fédération des apiculteurs du Québec.



### STRATÉGIE DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

L'an dernier, AGRICARRIÈRES rendait disponible aux RFA et aux CEA huit modules de formation portant sur différents aspects de la gestion des ressources humaines. Ces modules de formation leur ont permis d'offrir aux producteurs agricoles des activités de formation traitant de sujets tels que la planification de l'embauche de personnel, les outils indispensables pour la GRH, l'embauche du candidat recherché, l'accueil d'un nouvel employé, la fidélisation et la mobilisation des employés, l'évaluation et la gestion des conflits.

### POUR UNE VISION MODERNE DE LA GRH EN AGRICULTURE (2<sup>e</sup> ÉDITION)

Toujours en demande, AGRICARRIÈRES a vendu pour l'année 2007-2008, 50 exemplaires de son livre intitulé « Pour une vision moderne de la gestion des ressources humaines en agriculture ». Soulignons que plus de 1 200 exemplaires ont été vendus depuis sa publication en 1998.

### FORMATION SUR LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS DANS LES ENTREPRISES HORTICOLES

AGRICARRIÈRES a obtenu de la CPMT une aide financière de 20 515 \$ pour élaborer un plan de formation sur la salubrité des aliments à la ferme destiné à la main-d'œuvre des entreprises horticoles du Québec.

Cette formation développée à la demande du Conseil québécois de l'horticulture (CQH) vise à aider les entreprises horticoles à implanter le Programme de salubrité des aliments à la ferme. Le programme a été élaboré par le Conseil canadien de l'horticulture auquel est associé le CQH.

Cette formation sera offerte en régions à partir de l'automne 2008.

## 8<sup>e</sup> colloque annuel d'agriculteurs.

### « QUALIFIER POUR PERFORMER EN AGRICULTURE : INITIATIVES, INNOVATIONS ET COUPS DE CŒUR! »

Cette année, AGRICARRIÈRES s'est associé au MELS pour organiser un colloque de deux jours. L'objectif de ce colloque était de mobiliser le milieu agricole à l'importance de la qualification de la main-d'œuvre pour relever les défis nombreux de l'agriculture. Sous le thème « Qualifier pour performer en agriculture : initiatives, innovations et coups de cœur! », le colloque se tenait les 13 et 14 mars dernier à Drummondville et réunissait plus de 130 personnes.

Les objectifs de la première journée était de faire connaître aux producteurs, conseillers et aux différents intervenants du milieu agricole la nouvelle approche d'apprentissage en milieu de travail comme stratégie de développement de la main-d'œuvre.

La deuxième journée du colloque visait à faire connaître les initiatives des établissements d'enseignement mises en place pour répondre aux besoins du milieu.

Des conférenciers, provenant du milieu de la CPMT, d'Emploi-Québec, des établissements de formation et de l'UPA, ont fait part de leurs expériences et de leurs observations pour améliorer la qualification de la main-d'œuvre en agriculture. À noter, la participation exceptionnelle d'une délégation française du Réseau Québec/Canada des établissements d'enseignement agricole en France. La participation de cette délégation au colloque a su grandement favoriser les échanges entre les différents partenaires.

**PROJETS DE  
DÉVELOPPEMENT &  
DE RECONNAISSANCE  
DES COMPÉTENCES  
EN MILIEU DE  
TRAVAIL**

### **3 Apprentissage en milieu de travail pour le secteur agricole.**

#### **PRODUCTION PORCINE**

En janvier dernier, la CPMT a octroyé 50 000 \$ à AGRICARRIÈRES pour soutenir, pendant les deux premières années, l'implantation d'un Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour le métier d'ouvrier en production porcine.

Dès ce printemps, AGRICARRIÈRES entreprendra une campagne de promotion et de démarchage qui se poursuivra jusqu'en 2010. AGRICARRIÈRES s'est donné comme cible la réalisation de 150 ententes d'apprentissage en milieu de travail pendant les deux premières années d'implantation.

Le PAMT pour le métier d'ouvrier en production porcine repose sur la norme professionnelle élaborée par AGRICARRIÈRES et adoptée par la CPMT en mai 2007.

#### **PRODUCTION SERRICOLE**

Le projet de développement d'une norme professionnelle pour le métier d'ouvrier serricole, comprenant la production légumière et la production de plantes ornementales, est actuellement en cours de validation auprès du Syndicat des producteurs en serre du Québec, d'AGRICARRIÈRES et de la CPMT. En parallèle à cette validation, AGRICARRIÈRES travaille à l'élaboration des outils d'apprentissage.

#### **PRODUCTION LAITIÈRE**

Rappelons qu'AGRICARRIÈRES a reçu une subvention de la CPMT pour réviser la norme professionnelle du métier d'ouvrier en production laitière de même que les outils d'apprentissage. Ce soutien visait à faire la mise à jour de la norme professionnelle, élaborée en 2001, afin qu'elle reflète les changements intervenus dans la structure des emplois en production laitière des dernières années.

Suite aux travaux d'analyse de métier, d'élaboration du profil de compétences et de validation auprès des différents partenaires, un projet de norme professionnelle révisée a été déposé à la CPMT pour approbation.

Le PAMT pour le métier d'ouvrier en production laitière, qui repose sur la norme professionnelle initiale, se poursuit depuis 2004. À ce jour, et selon les données fournies par Emploi-Québec, 121 ententes d'apprentissage ont été signées avec des entreprises dans les différentes régions du Québec. 49 apprentis et 32 compagnons se sont vus octroyés un certificat de qualification professionnelle.

#### **PRODUCTION MARAÎCHÈRE DE LÉGUMES DE PLEIN CHAMP**

Une aide financière de 17 449 \$ a été octroyée par la CPMT pour évaluer la pertinence d'élaborer une norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production maraîchère dans un contexte où les entreprises visées expriment certains besoins pour une main-d'œuvre plus spécialisée. Les travaux sont en cours de validation.



**PROCESSUS  
D'ÉVALUATION ET DE  
RECONNAISSANCE  
DES COMPÉTENCES  
DE LA MAIN-  
D'ŒUVRE**

Dans le but de se conformer aux nouvelles dispositions de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, AGRICARRIÈRES s'est joint aux comités sectoriels de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation, de l'aménagement forestier, à HortiCompétences et à pêches maritimes afin d'élaborer un processus d'évaluation et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Le consortium a déposé à la CPMT, en mars dernier, un projet visant chacun des secteurs concernés.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2008, les personnes qui possèdent une expérience significative dans l'exercice d'un métier visé par une norme professionnelle et qui souhaitent une reconnaissance, pourront faire évaluer et reconnaître leurs compétences. Ce processus complété donnera accès au Certificat de qualification professionnelle lié au métier ou, encore, à une Attestation de compétences visant les compétences qu'elles maîtrisent en regard du métier exercé.



# AXE III

## les partenaires du milieu

### **Des liens soutenus avec l'ensemble des acteurs préoccupés par le développement de la main-d'œuvre en agriculture.**

Le 3 octobre 2007, AGRICarières a tenu une rencontre réunissant les représentants de l'UPA aux Conseils régionaux des partenaires du marché du travail et les responsables des CEA, afin de mieux arrimer les besoins régionaux de main-d'œuvre et de permettre une meilleure synchronisation entre les actions des CEA, des comités de main-d'œuvre et des représentants de l'UPA aux Conseils régionaux.

Une ressource d'AGRICarières participe, autant que possible, aux rencontres du comité de coordination du Plan de soutien en formation agricole, de la Table des présidents des Collectifs régionaux en formation agricole, ainsi qu'aux réunions des répondants en formation agricole.

La directrice générale participe aux rencontres organisées par le Réseau des gestionnaires de comités sectoriels de main-d'œuvre.



# bilan des activités 2007-2008

## concertation partenariat

### **Des liens avec le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA).**

La directrice générale d'AGRICARRIÈRES participe aux réunions du conseil d'administration du nouveau conseil à titre d'observateur. Le CCRHA a été créé en 2006, à l'initiative des associations agricoles canadiennes, en réponse aux enjeux liés aux ressources humaines auxquels font face les entreprises agricoles canadiennes.

Le président d'AGRICARRIÈRES siège au conseil d'administration du CCRHA en tant que représentant de l'Union des producteurs agricoles pour le Québec.

La directrice générale a participé à quatre rencontres du conseil d'administration. Par ailleurs, elle s'est impliquée particulièrement dans un projet national en cours pour recueillir de l'information sur le marché du travail afin d'établir des données et de définir les besoins. Elle a, à cet effet, participé à quatre rencontres du comité de suivi du projet.

AGRICARRIÈRES a déposé, au cours de l'année, trois projets au comité d'examen des projets du CCRHA pour étude et considération.

Le 13 août dernier, le conseil d'administration d'AGRICARRIÈRES accueillait madame Danielle Vinette, directrice générale du CCRHA. Elle a fait part aux administrateurs de la mission de son organisation et des priorités d'action pour la prochaine année. Elle a souligné la mise en place de deux projets prioritaires pour le conseil; Recrutement et rétention de main-d'œuvre ainsi que Compétences et formation.



## AXE IV

# le fonctionnement d'agricarières

### **Administration d'agricarières.**

AGRICarières a obtenu un budget de 461 000 \$ d'Emploi Québec pour son fonctionnement et ses activités pour l'année 2007-2008.

Une entente de financement des Collectifs régionaux en formation agricole a été signée avec Emploi-Québec pour un montant de 145 000 \$, ce qui représente une croissance de 16 % par rapport au budget précédent.

# bilan des activités 2007-2008



## structure organisation fonctionnement d'agricarières implication de ses membres

### CONTRIBUTION DES PARTENAIRES AU FINANCEMENT D'AGRICARIÈRES

La contribution de l'UPA au fonctionnement et aux activités du Comité sectoriel, pour la dernière année, se chiffre à 48 965 \$. De plus, par leur collaboration à la mise sur pied de projets ou d'activités de l'organisme, les différents représentants de l'UPA ont participé grandement, et à titre gracieux, à la bonne marche de l'organisme.

### LES RENCONTRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & DU COMITÉ EXÉCUTIF

- Les membres ont tenu leur neuvième assemblée générale le 29 mai 2007.
- Le conseil d'administration s'est réuni à six reprises : les 8 mai, 29 mai, 13 août, 15 octobre, 19 décembre 2007 et le 30 janvier 2008.
- AGRICARIÈRES a tenu cinq rencontres de son comité exécutif : les 31 juillet, 22 août, 1<sup>er</sup> octobre et 12 décembre 2007 ainsi que le 18 février 2008.

### LES SOUS-COMITÉS D'AGRICARIÈRES

- le sous-comité de suivi des études ;
- le sous-comité formation et apprentissage en milieu de travail ;
- le sous-comité de sélection de projets (dans le cadre de l'aide financière pour le soutien d'activités de valorisation des travailleurs agricoles) ;
- le sous-comité de coordination d'Agrijob.

### CONSULTATION DES COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'OEUVRE

- AGRICARIÈRES a participé à trois consultations conduites par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) :
- Projet de Politique d'intervention sectorielle.
  - Propositions de priorités des groupes de travail de la CPMT en vue du Plan d'action 2008-2013 en matière d'éducation des adultes et de formation continue.
  - Programmes des travailleurs étrangers temporaires.

## Notoriété accrue du secteur de la production agricole & de son comité sectoriel.

### PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS AUX ACTIVITÉS D'AGRICARRIÈRES

AGRICarrières a une préoccupation de recueillir et d'intégrer, dans ses travaux, le point de vue des travailleurs agricoles sur les différents aspects de leur emploi. Sans qu'un mécanisme formel de consultation ait été créé, AGRICarrières a consulté les travailleurs agricoles dans le cadre des travaux suivants :

- Étude de la satisfaction au travail des travailleurs agricoles étrangers temporaires (179 employés).
- Validation d'instruments pour la reconnaissance des acquis pour le DEP en production horticole (2 ouvriers horticoles).
- Étude de pertinence pour une norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production maraîchère (4 ouvriers horticoles).
- Validation du profil de compétences pour le métier de vacher (7 vachers).
- Validation du Profil de compétences dans le cadre d'élaboration d'une norme professionnelle en production serricole (4 ouvriers, 4 gérants, 1 technicien).
- Processus d'évaluation et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (1 gérante en production porcine).
- AGRICarrières a référé au MELS trois mécaniciens agricoles pour participer à une analyse de profession pour la fonction de travail de mécanicien agricole.
- Avec l'aide des CEA, il a aussi identifié des candidats pour participer à une analyse du MELS pour cerner les fonctions de travail d'ouvrier, de gérant et d'entrepreneur agricole.



### **FLASHES, FORMATION & MAIN-D'ŒUVRE... EN LIGNE**

AGRICarières offre, depuis maintenant plus d'un an, son bulletin d'information « Flashes, formation et main-d'œuvre » en ligne, à raison de six parutions par année. Étant plus accessible, il permet de rejoindre un grand nombre de lecteurs. Près de 600 personnes sont abonnées et le reçoivent dans leur boîte courriel.

### **CONFÉRENCES**

La coordonnatrice à la formation et à l'apprentissage a prononcé une conférence dans le cadre de la rencontre annuelle de l'Association des programmes de diplômes en agriculture du Canada (APDAC).

La directrice générale a présenté les priorités d'actions et les enjeux d'AGRICarières dans le cadre d'une réunion régulière du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie.



# AXE V

## la santé & la sécurité au travail

Dans tous ses travaux, AGRICarières prend en compte les besoins des employeurs et des travailleurs en matière de formation et de développement liés à la santé et à la sécurité au travail.

La santé et la sécurité au travail figurent parmi les aspects importants à maîtriser pour l'exécution des tâches des ouvriers dans le cadre d'élaboration de normes professionnelles et du Programme d'apprentissage en milieu de travail ainsi que dans le cadre d'élaboration des programmes de formation agricole du MELS.

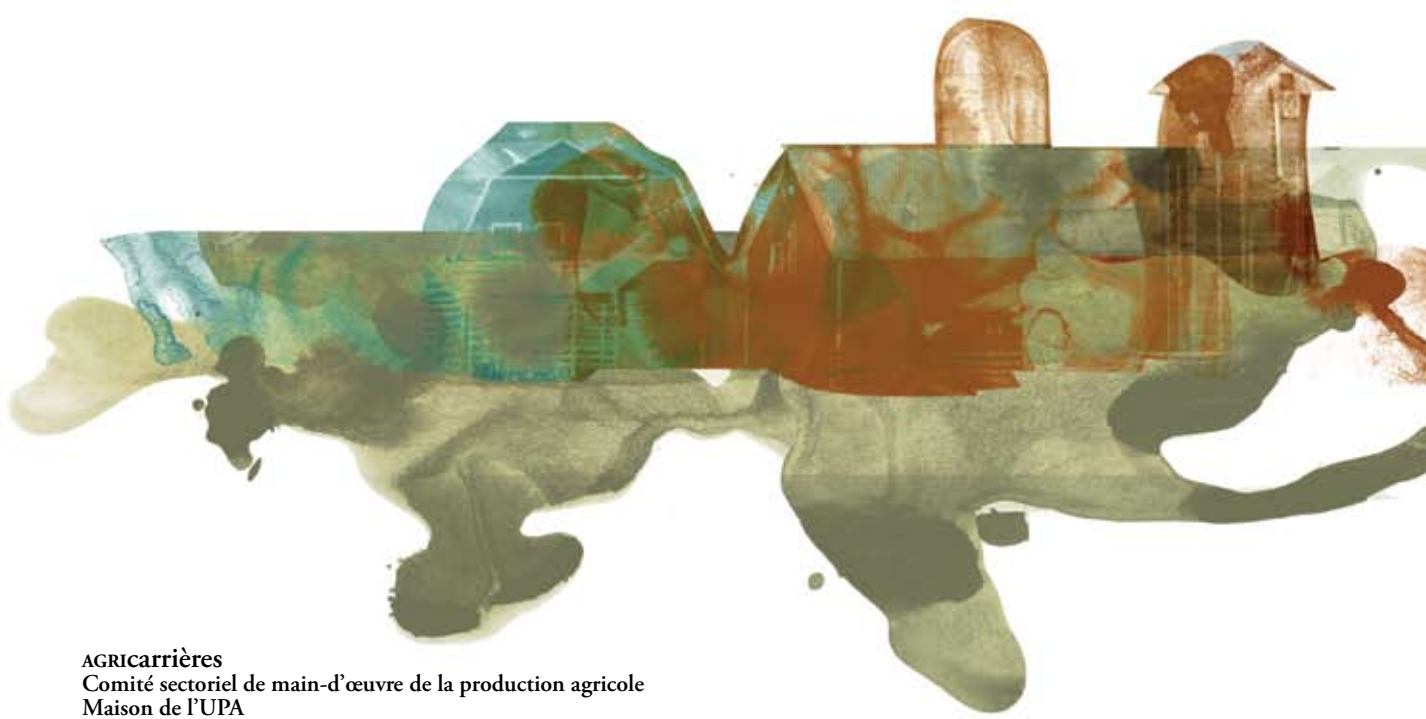
### « JE TRAVAILLE EN AGRICULTURE, JE PENSE SANTÉ & SÉCURITÉ »

AGRICarières a produit cette année, un dépliant promotionnel destiné à informer les travailleurs agricoles sur les pratiques de prévention à adopter à la ferme. Ce dépliant est distribué aux travailleurs par le biais des Centres d'emploi agricole en régions et par Agrijob à Montréal.



# bilan des activités 2007-2008

lois & règlements appliqués par  
la Commission de la santé &  
de la sécurité du travail (CSST)  
activités de prévention  
mutuelles de prévention




## **AGRICARRIÈRES**

**Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole**  
**Maison de l'UPA**  
**555, boul. Roland-Therrien, bureau 535**  
**Longueuil, (Québec) J4H 4E7**

Tél. : 450-679-0530  
Télec. : 450-679-0471  
Courriel : [info@agricarrieres.qc.ca](mailto:info@agricarrieres.qc.ca)  
Site Internet : [www.agricarrieres.qc.ca](http://www.agricarrieres.qc.ca)

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à la condition d'en mentionner la source. Le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Dépôt légal : 2008  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN-13 : 978-2-922731-42-2

Ce rapport annuel a été réalisé grâce à l'aide financière de **Emploi Québec** 

Ce document est imprimé sur du papier 100 % recyclé.